

Évaluation du *cluster*« Psychologie, Logopédie, Éducation » 2015-2016

RAPPORT D'ÉVALUATION

Université catholique de Louvain (UCL)

Bachelier en Sciences psychologiques et de l'éducation – orientation générale
Bachelier en Sciences psychologiques et de l'éducation – orientation logopédie
Master en Sciences psychologiques
Master en Logopédie
Master en Sciences de l'éducation
Master en Sciences de la famille et de la sexualité

Comité des experts : M^{me} Mireille Mathieu, présidente

M. Gauthier Abiven, M. Matthis Behrens, M. Marc Bru, M^{me} Lise Corriveau,

M. Rémi Kouabenan, Mme Laetitia Gerard, M^{me} Marina Laganaro, M^{me} Françoise Stegen et M^{me} Isabelle Tapiero, experts.

17 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ en « Psychologie, Logopédie, Éducation ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné d'un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 17, 18 et 19 février 2016 à l'Université catholique de Louvain, pour évaluer les programmes de bachelier en Sciences psychologiques et de l'éducation (orientation générale et orientation logopédie), de master en Sciences psychologiques, de master en Logopédie, de master en Sciences de l'éducation et de master en Sciences de la famille et de la sexualité. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique ainsi que les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 61 membres du personnel, 22 étudiants, 7 anciens étudiants et 7 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de réaliser un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider la Faculté à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel la Faculté s'est basée pour conduire son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1);
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

Le comité des experts a décidé de traiter conjointement les différents programmes de formation proposés par l'établissement, tout en soulignant, quand cela s'est avéré nécessaire, les spécificités propres à un programme.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Université catholique de Louvain (UCL) est issue de la partition de l'Université de Louvain, fondée en 1425, en deux universités : l'une néerlandophone (KUL) et l'autre francophone (UCL). Elle a intégré en

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² La composition du comité des experts et le bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : www.aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 2 mars 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 4 p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2016).

2010 les instituts supérieurs d'architecture de Bruxelles et Tournai. En 2011, elle a élargi son implantation sur le site de Mons par fusion avec les Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM).

L'UCL est constituée de 14 facultés et écoles, qui organisent, entre autres offres de formation, 42 programmes de 1^{er} cycle (bachelier) et 121 programmes de 2^e cycle hors masters de spécialisation (87 masters en 120 crédits et 34 masters en 60 crédits), sur les sites de Louvain-la-Neuve, Bruxelles (santé et architecture), Tournai (architecture), Mons et Charleroi (sciences économiques, sciences politiques et communication, notamment).

La Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation (dite PSP) est située sur le site de Louvain-la-Neuve. Trois écoles structurent l'enseignement offert par la Faculté: l'École de psychologie et de logopédie (EPSY), l'École de sexologie et des sciences de la famille (ESFA), et l'École d'éducation et de formation (EDEF). En plus des programmes qui font l'objet de la présente évaluation et de son offre de 3^e cycle, la Faculté organise trois masters de spécialisation (deux en EPSY et un en EDEF), tous offerts de façon conjointe avec d'autres établissements, l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur et des certificats universitaires.

Les pourcentages d'étudiants inscrits dans les différents programmes évalués par rapport à l'ensemble des étudiants inscrits dans ces programmes, toutes universités en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) confondues, sont les suivants :

	% nombre d'étudiants à l'UCL par rapport à
	l'ensemble des étudiants inscrits dans ce
	programme en FWB (toutes universités)
Bachelier en Sciences psychologiques et de l'éducation,	30%
orientation générale	
Bachelier en Sciences psychologiques et de l'éducation,	45%
orientation Logopédie	
Master en Sciences psychologiques	37%
Master en Logopédie	45%
Master en Sciences de l'éducation	50%
Master en Sciences de la famille et de la sexualité	100%

Source: CReF (année statistique 2013-2014)

Droit de réponse de l'établissement

En 2013-2014, l'UCL comptait 29 025 étudiants⁴. En 2014-2015, la Faculté comptait 16% de la totalité des effectifs étudiants de l'UCL. Le personnel de la Faculté représente 2,1% du personnel total de l'UCL, exprimé en équivalent temps plein (ETP) et sans tenir compte des échanges et de la contribution du personnel des services centraux à la gestion facultaire⁵.

Jusqu'à l'année académique 2015-2016, le master en Logopédie a été organisé en codiplomation avec l'Université libre de Bruxelles (ULB). Le comité a été informé de la fin de cette codiplomation lors du processus d'évaluation. Il s'est alors attaché, d'une part, à examiner la qualité de la formation telle qu'actuellement offerte, et, d'autre part, à se montrer à l'écoute des perspectives de l'UCL en ce qui

⁴ Source : CRef (année statistique 2013-2014).

⁵ Source : Données fournies par l'établissement (situation en juin 2015).

concerne le futur 2016-2017.	· master en Logopé	édie qu'elle organis	era de façon indéper	ndante, à partir de la rentrée

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes d'études

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4: Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- Les structures et la politique de gouvernance de l'établissement sont présentées très clairement. Les organismes de décision, de coordination et de consultation sont bien définis tant au niveau UCL que facultaire. Les organes institutionnels de gouvernance intègrent des organes consultatifs tels le Conseil d'entreprise, le Comité pour la prévention et la protection du travail et le Conseil des affaires sociales et étudiantes.
- Le principal organe de concertation et de décision de la PSP est le Conseil de faculté, dont les attributions incluent notamment l'approbation des grandes décisions proposées par le Bureau de faculté (ou organe exécutif de la Faculté), le contrôle de ce même Bureau et du doyen, et l'élection du doyen. Ce Conseil est composé de tous les membres du personnel académique, de représentants des personnels scientifiques et administratifs, de représentants des étudiants, et du directeur administratif. Il ressort de cette composition un risque que les filières comptant un plus grand nombre d'académiques pourraient être davantage entendues.
- Pour appuyer l'exercice de ses missions inter-reliées d'enseignement et de recherche, l'UCL conclut de nombreux partenariats avec d'autres institutions d'enseignement supérieur de haut niveau en Belgique, en Europe et ailleurs dans le monde. Des collaborations sont également nouées avec des entreprises privées, le secteur public et des organismes internationaux.
- Du point de vue structurel, le comité a l'impression d'une bonne participation étudiante à tous les niveaux. Par contre, le personnel administratif et technique de la Faculté, bien que représenté, n'est pas consulté quant à la faisabilité des décisions émanant des organes dirigeants de la Faculté.
- L'enchainement rapide des réformes imposées de l'extérieur, en particulier le flux incomplet d'informations en découlant, déstabilise le travail des organes administratifs facultaires.
- Les enseignants-chercheurs participent à deux structures, celle des écoles pour l'enseignement et celle des instituts de recherche pour la recherche. A quelques exceptions près, cette structure est bien reçue par le personnel académique, mais conduit à une multiplication des lieux de concertation. Le souhait d'une réévaluation de cette structuration d'ici trois ans a pu être entendu.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

Il existe une approche qualité depuis 2007-2008. Elle est organisée de façon structurelle avec le Conseil de l'enseignement et de la formation (CEFO), le Conseil de la formation continue (COFC) et l'Administration de l'enseignement et de la formation (ADEF) avec ses 6 services et 2 entités associées. Cette approche qualité alimente une réflexion continue sur l'offre de formation aux niveaux institutionnel et facultaire. De plus, la PSP s'est dotée de structures de pilotage des formations. La politique d'enseignement et de formation est assortie d'indicateurs précis et d'un tableau de bord.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- Depuis 2010, la Faculté conduit un processus très élaboré et concerté pour le pilotage et la révision quinquennale des programmes, avec l'implication de tous les acteurs pertinents tant à l'interne qu'à l'externe, y compris les diplômés, et avec l'appui de services institutionnels, de l'ADEF en particulier. Au niveau central de l'UCL, il existe aussi des processus concertés pour l'évaluation des enseignements, des programmes et des examens. Le comité apprécie également l'existence d'une fiche contextuelle pour l'évaluation des enseignements ainsi que celle d'un Fonds de développement pédagogique.
- La Faculté a récemment mis en place la Commission des relations avec les milieux professionnels afin d'améliorer la pertinence de ses programmes. Les échanges sont cependant encore peu nombreux et peu systématiques, mais les quatre programmes sont représentés dans cette commission qui se réunira quatre fois par année pour convenir des initiatives à instaurer.

[Information et communication interne]

- La politique d'information et de communication est cohérente au niveau de l'UCL en général, et au niveau de la PSP en particulier. Les outils de communication sont diversifiés et semblent bien adaptés aux différents publics cibles.
- Les étudiants sont régulièrement informés du déroulement et des exigences de leur programme, et disposent de plusieurs moyens pour accéder à cette information. Ils savent également ce qu'on attend d'eux en matière d'évaluation. Par exemple, les étudiants du master en Sciences de l'éducation apprécient le *vade mecum* mémoire mis à leur disposition.

RECOMMANDATIONS

- En temps d'instabilité où des réformes sont imposées par l'extérieur et se suivent à un rythme soutenu, le comité conseille que le personnel administratif soit plus étroitement et systématiquement associé à l'élaboration des projets et aux prises de décision, afin de pouvoir assurer la faisabilité administrative des décisions facultaires.
- Il y a une double logique dans la représentativité du Conseil de faculté: chaque membre du personnel académique y siège, alors que les autres corps (étudiant, scientifique et administratif) y sont représentés. Le comité recommande de réfléchir à la façon la plus équilibrée dont les différentes formations et programmes peuvent se faire entendre au sein du Conseil de faculté, en

tenant compte programme.	d'une	proportio	onnalité	en	termes	de	taille	(en	nombre	d'étudia	ints) (de d	chaque

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme d'études

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- La Faculté PSP assure la pertinence de ses programmes, en les alignant avec les dispositions légales et en établissant un référentiel de compétences pour chaque programme, tant au niveau bachelier que master. Les programmes ont été actualisés récemment, avec la prise en compte de toutes les parties prenantes à l'interne (personnels académique, scientifique et administratif, étudiants). Dans trois des quatre filières (psychologie, sciences de l'éducation et logopédie), l'optimisation de l'intégration de la recherche avec des enseignements théoriques et pratiques constitue un point fort, autour duquel se sont articulées les réformes des nouveaux programmes, et ce, en dépit de la séparation structurelle en instituts de recherche et en écoles.
- De même, les nouveaux programmes permettent de favoriser la flexibilité dans le choix des parcours au niveau master, de par l'offre de finalités et/ou de modules spécialisés.
- 3 Les programmes de master sont clairement adossés à la recherche et les instituts de recherche y jouent un rôle important
- À la suite de l'augmentation importante des étudiants dans certains programmes (notamment en Psychologie et en Sciences de l'éducation), le comité a entendu des interrogations sur l'adéquation des profils des diplômés avec les besoins réels de la société.

Droit de réponse de l'établissement

La finalité « Approche interdisciplinaire de la famille et du couple » du master en Sciences de la famille et de la sexualité, dont le comité a bien perçu la visée multidisciplinaire et l'objectif de former des professionnels dont le domaine d'études premier n'est pas la psychologie, n'est pas suffisamment définie pour favoriser l'insertion professionnelle des diplômés. Elle ne permet pas aux étudiants et futurs étudiants de pleinement comprendre leurs futurs débouchés professionnels. De plus, le lien entre la recherche et la formation n'est pas totalement lisible dans les deux finalités et nécessiterait d'être approfondi afin d'être en cohérence, d'une part, avec les autres masters, et, d'autre part, avec la vision stratégique de la Faculté PSP.

[Information et communication externe]

6 La communication externe est en général pertinente et bien développée, via différents canaux de communication (site internet, salons d'information, etc.).

La communication externe avec les milieux professionnels n'est cependant pas optimale. Elle nécessiterait d'être renforcée et structurée de façon pérenne, en particulier, avec les professionnels qui interviennent dans la formation des étudiants (maître de stage et institutions). Par ailleurs, cette communication accrue et mieux structurée permettrait d'ouvrir de nouvelles perspectives pour accueillir les étudiants en stage, de valoriser le travail des maîtres de stage et le lien avec les tuteurs académiques, et, enfin, de sonder de manière suivie les réels besoins de la société et les évolutions des métiers. La mise en place récente de la Commission des relations avec les milieux professionnels devrait permettre de répondre à ce besoin de manière structurée et pérenne.

RECOMMANDATIONS

- Le comité salue les initiatives prises par la Faculté vers une stratégie permettant de former un nombre adéquat de diplômés de qualité, en phase avec les besoins sociétaux. Il l'invite à poursuivre sa réflexion sur ce point.
- Le comité recommande d'améliorer la communication et d'augmenter les échanges avec les milieux professionnels. À la mise en place récente de la Commission des relations avec les milieux professionnels, devront s'ajouter des actions spécifiques permettant la valorisation des acteurs externes qui interviennent dans les formations (intervention dans des séminaires, offres de formation continue, etc.). Enfin le comité recommande de soutenir davantage le développement de cette Commission, et de veiller à sa structuration.
- Le comité recommande une réflexion approfondie sur la finalité « Approche interdisciplinaire de la famille et du couple » du master en Sciences de la famille et de la sexualité. De nouvelles voies pour la réforme de ce programme, telle que, par exemple, la possibilité d'en faire plutôt une spécialisation du master en Sciences psychologiques, méritent d'être explorées.

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme d'études

Dimension 3.1: Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage (y inclus stages, projets, travail de fin d'études/mémoire/épreuve intégrée)

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- L'approche de la PSP est très fouillée et englobe toutes les parties prenantes internes et externes tout au long du processus d'établissement de référentiels d'acquis d'apprentissage pour chaque programme (projet AALLO : Acquis d'Apprentissage Louvain Learning Outcomes).
- 2 Les référentiels d'acquis d'apprentissage jouent un rôle central dans la modification des programmes, dans l'information aux étudiants dès le début du cours, et dans la préparation des évaluations des différentes activités de formation.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- Il faut souligner que les cahiers de charges et les fiches descriptives pour chaque activité fournissent toutes les informations pertinentes pour chaque cours : acquis d'apprentissage (AA), nombre de crédits, volume horaire, prérequis, résumé du contenu, méthodes d'enseignement, bibliographie et modalités d'évaluation.
- Les pratiques pédagogiques sont très diversifiées et adaptées à la taille des groupes et aux objectifs de l'activité, malgré les contraintes liées à la taille des groupes. Le comité note un accent important mis sur le soutien pédagogique aux enseignants (Louvain Learning Lab, Fonds d'innovation pédagogique).
- 5 L'augmentation du nombre d'étudiants pose plusieurs difficultés:
 - La taille des groupes en 1^{re} année du bachelier en Sciences psychologiques et de l'éducation (près de 600 étudiants dans les cours communs aux deux orientations) limite la diversité des approches pédagogiques ;
 - Le nombre élevé d'étudiants en master, notamment en master 2, peut être un obstacle à la professionnalisation et donc à l'insertion socio professionnelle, notamment en psychologie;
 - L'organisation des stages, leur encadrement et leur évaluation représentent une charge très lourde tant pour les tuteurs académiques que pour les maîtres de stages. Malgré des améliorations notables dans les carnets de stage et les procédures d'agrément des lieux de stage, le comité note que les interactions entre les tuteurs académiques et les maîtres de stages sont peu présentes et ne se font pas de manière systématique.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- Le comité souligne le cheminement explicite, la cohérence des programmes et la progressivité dans l'apprentissage (méthode de l'entonnoir etc.).
- 7 Une attention particulière est accordée à l'information des étudiants sur la logique des programmes, lors de la préparation de leur projet de formation, afin de leur fournir les outils qui favorisent une insertion socioprofessionnelle réussie.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 8 Les dispositifs qui évaluent les différentes compétences sont variés et adaptés aux objectifs de l'activité d'enseignement et à la taille du groupe.
- 9 Les critères d'évaluation sont connus dès le dépôt de la fiche descriptive/cahier de charges au début du cours.
- 10 Des formations en évaluation sont offertes aux enseignants

RECOMMANDATIONS

- Eu égard au nombre d'étudiants dans tous les programmes, aux exigences nouvelles associées au cheminement individualisé dans le programme de bachelier et aux tâches d'encadrement (mémoire, stages) extrêmement importantes, le comité reconnaît la légitimité des demandes de la Faculté en matière d'augmentation des ressources d'enseignement et des ressources administratives.
- Le comité recommande de revoir l'organisation des stages dans tous les programmes, afin d'intensifier les collaborations et les interactions entre maîtres de stages et tuteurs académiques dans les facettes tant matérielles qu'académiques, telles que la programmation, les objectifs, la supervision et l'évaluation.

Droit de réponse de l'établissement

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme d'études

Dimension 4.1 : Ressources humaines Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- Les personnels administratifs et les personnels académiques sont attentifs au respect de la règlementation des études et sont engagés auprès des étudiants pour tirer le meilleur parti des réformes.
- Par leur regard critique mais bienveillant, les représentants du monde professionnel apportent une contribution à la valorisation et à l'amélioration des formations. Le comité est d'avis qu'ils pourraient contribuer davantage aux programmes, en termes de co-construction. Leurs attentes sont fortes quant au rôle que peut jouer la Commission des relations avec les milieux professionnels.
- 3 Une attention soutenue est portée par l'UCL à l'insertion et au développement professionnel des nouveaux enseignants (parrainage, Louvain Learning Lab, observation de pairs et par des pairs, formation donnée en pédagogie universitaire).
- Les définitions des emplois académiques ouverts au recrutement et les priorités sont établies sur la base des demandes des écoles, avec prise en compte des souhaits des instituts de recherche. Les choix prioritaires n'étant pas forcément consensuels, le Bureau de la faculté, où les instituts ne sont pas représentés en tant que tels, peut être amené à arbitrer.
- 5 Le comité a constaté l'augmentation des effectifs étudiants et les moyens limités pour les personnels administratifs, les enseignants et les assistants.
 - Or, le nombre croissant d'étudiants et l'évolution de leurs caractéristiques et attentes ne sont pas accompagnés d'une augmentation des effectifs de personnel académique. Le déficit est en particulier visible pour l'accompagnement des mémoires par des promoteurs qui sont en nombre insuffisant notamment en sciences de l'éducation et en psychologie.
- 6 Ces difficultés posées par le grand nombre d'étudiants peuvent sembler compréhensibles, surtout au niveau bachelier. La disponibilité inégale des personnels administratifs dans les différents programmes est cependant à regretter.

Droit de réponse de l'établissement

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- Le comité note la satisfaction des personnels et des étudiants pour ce qui a trait aux ressources matérielles (espaces, bureaux, matériel pédagogique et multimédia, etc.).
- 8 L'équipement informatique est à la hauteur des besoins de formation des étudiants et des attentes des enseignants. L'utilisation des moyens de communication électronique entre les étudiants et les enseignants (notes de cours) est fréquente et généralisée.
- 9 La richesse des documents papier et numériques disponibles en bibliothèque est appréciée. Les revues sont disponibles à la fois sur support papier et sur support numérique en ligne.
- Les sources d'information et les différents supports mobilisés pour accompagner leurs parcours de formation sont appréciés. Cependant, certains étudiants ne consultent certaines informations que tardivement dans leur parcours d'études.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 11 Le comité apprécie l'existence de plusieurs dispositifs d'aide à la réussite disponibles pour les étudiants.
- 12 Les délégués étudiants sont attentifs aux situations de leurs pairs et jouent un rôle reconnu.
- Le comité a pu entendre différents souhaits concernant des dispositifs divers d'accompagnement, comme par exemple, un renforcement de l'offre de formation et de l'accompagnement en anglais, ou un renforcement du soutien à l'orientation en cours de programme par les conseillères aux études.

Droit de réponse de l'établissement

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- Plusieurs enquêtes menées au niveau institutionnel, de façon ponctuelle ou régulière, permettent de rassembler des données importantes, notamment sur le bassin de recrutement, les étudiants et les diplômés, pour le suivi de la mise en œuvre des programmes et le suivi des étudiants. Cependant, les données d'enquête disponibles ne font pas toujours l'objet d'analyses détaillées et partagées entre tous, y compris les facultés et les étudiants. Les coordinateurs qualité en sont conscients et il existe une volonté de trouver les moyens pour développer des analyses plus approfondies, et les moyens d'une plus grande appropriation des résultats par les facultés.
- Par ailleurs, dans le contexte actuel d'augmentation et de changement de profil des effectifs en PSP, le comité considère que l'exploitation des résultats des enquêtes sur les populations étudiantes n'est pas suffisamment approfondie et menée au regard de différentes autres données collectées (comme le genre, les indices sur le milieu socio-économique, la scolarité antérieure, la valorisation des acquis de l'expérience, etc.), afin que la Faculté puisse se saisir de ces données pour piloter ses programmes au mieux, notamment en ce qui concerne l'analyse de la réussite des étudiants.

- Compte tenu de la pénurie des ressources d'enseignement de tous ordres, le Comité conseille de poursuivre une planification facultaire et une stratégie institutionnelle d'attribution des ressources d'enseignement et d'encadrement qui tienne compte de la complexité et de la lourdeur des charges d'enseignement et d'encadrement des écoles de la Faculté.
- 2 Le comité recommande de conforter la réflexion sur la charge de travail et le bien-être des personnels de la Faculté.
- 3 Le comité souligne l'importance d'intensifier les efforts déjà consentis pour atteindre l'objectif de la bonne appropriation, au moment opportun, des informations par les étudiants.
- Le comité recommande une meilleure exploitation des résultats d'enquêtes menées au niveau institutionnel, afin que la Faculté puisse se saisir des analyses comme données de pilotage pour ses formations. La Faculté devra compléter par des analyses plus approfondies et des mises en relations des différents facteurs pouvant influencer le cheminement et la réussite de ses étudiants tels le genre, le milieu socioéconomique, la scolarité antérieure, la valorisation des acquis de l'expérience (VAE), etc.

L'établissement/l'entité a également effectué l'analyse de son programme d'études et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 Le processus de l'autoévaluation AEQES s'est inscrit directement dans l'objectif de démarche qualité poursuivi par la Faculté et l'Université, et se trouve en phase avec les réformes de programmes de la Faculté pour répondre au décret Paysage. Le processus d'autoévaluation a donc utilisé la même méthodologie qui s'appuyait sur des consultations de toutes les parties prenantes pertinentes, ce qui a apporté beaucoup de cohérence à l'ensemble de la démarche.
- 2 La coordination de toutes les opérations par un comité de pilotage (Bureau de faculté) représentatif de toutes les parties s'est avéré un autre élément porteur de succès.

[Analyse SWOT]

3 Deux SWOTS ont permis d'établir un état de la question objectif et lucide, résolument orienté sur l'action et les forces. Le comité note que la démarche de refaire la SWOT et de transformer la deuxième analyse en SOAR était intéressante, et témoigne d'une bonne intégration de la démarche qualité – ce qui a certainement favorisé la préparation et l'appropriation du plan d'action.

[Plan d'action et suivi]

4 Le plan d'action, réalisé à la suite de l'autoévaluation, est clair et hiérarchisé. Les éléments de plan d'action sont réalistes et exprimés, dans l'ensemble, de manière positive. Cependant certaines actions pourraient être plus précises et plus aisément mesurables. Certaines actions ne semblent pas ètre ancrées dans les analyses contenues dans le rapport.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande que le Comité de pilotage du suivi du plan d'action établisse dans les meilleurs délais un échéancier précis et assorti d'indicateurs de réussite ou de suivi.
- 2 Le comité recommande également que le comité de suivi se dote d'outils qui incluent idéalement des données de *benchmarking*.
- 3 Plusieurs menaces, dont la massification des étudiants sans évolution des ressources en personnel, ne sont pas exclusives à l'UCL, et une concertation avec les universités comparables permettrait probablement d'obtenir des autorités politiques des leviers pour diminuer ou éliminer ces menaces.

CONCLUSION

Il ressort de cette évaluation que la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation de l'Université catholique de Louvain se présente comme une entité engagée dans une double dynamique. Une première dynamique a trait à la restructuration relativement récente des responsabilités et des activités académiques, l'enseignement étant confié aux écoles et la recherche aux instituts de recherche. Une seconde dynamique de reconfiguration de ses programmes de formation découle de l'application du décret Paysage d'une part, et des évolutions réglementaires (loi et décrets) qui touchent la majorité de ses programmes à vocation professionnelle d'autre part.

Les formations évaluées traduisent une volonté de répondre à la demande sociale (décret Paysage, attentes des étudiants, évolution des métiers et des compétences, loi sur l'exercice de la psychologie clinique, de l'orthopédagogie clinique et de la psychothérapie), et visent des objectifs scientifiques en adéquation avec les ambitions et la réputation de l'UCL en matière de recherche.

La Faculté devra affronter de nombreux défis pressants : la mastérisation de la formation des enseignants, la prise en charge de l'entièreté du programme de master en logopédie suite à l'arrêt de la codiplomation avec l'ULB, les modifications à l'offre de formation des psychologues cliniciens, le tout dans un contexte de rapprochement entre l'université et les hautes écoles. Ces enjeux devront être traités rapidement et de manière intensive, avec une vision claire des opportunités à saisir et des obstacles à éviter ou à franchir si la Faculté veut maintenir le caractère novateur et compétitif de ses programmes de formation.

Les mandats et dossiers de plus en plus nombreux qui sont confiés aux personnels ne pourront pas être conduits sans une reconsidération sérieuse des ressources qui devront leur être accordées. A défaut, l'établissement court le risque d'affaiblir tant l'activité de production scientifique à laquelle le personnel académique se consacre parallèlement à une charge d'enseignement considérable, que la motivation et la qualité de vie des personnels et des étudiants qui contribuent de manière significative à sa renommée.

EN SYNTHÈSE

Points d'amélioration **Points forts** ⇒ Les organismes de décision, de coordination et ⇒ Le personnel administratif devrait être plus de consultation sont très bien définis tant au systématiquement associé à l'élaboration des niveau UCL que facultaire. projets et aux prises de décision. ⇒ Les organes de gouvernance institutionnels intègrent des organes consultatifs tels que le augmenter les échanges avec les milieux Conseil d'entreprise, le Comité pour la professionnels. prévention et la protection du travail et le □ La reconnaissance institutionnelle des maîtres Conseil des affaires sociales et étudiantes. de stages gagnerait à être augmentée de □ On observe une bonne participation étudiante manière substantielle. dans les structures à chaque niveau. ⇒ Il serait pertinent de revoir l'organisation ⇒ Pour l'exercice de ses missions, l'UCL conclut de facultaire des stages sur toutes les facettes, en véritable partenariat avec les maîtres de nombreux partenariats avec d'autres institutions d'enseignement supérieur en stages. Belgique, en Europe et ailleurs dans le monde. L'Université a également mis en place la administratives à la hausse du nombre Commission des relations avec les milieux d'étudiants et à la complexité de la gestion professionnels, tant au niveau PSP qu'au niveau des programmes. institutionnel. ⇒ Il faudra conforter la réflexion sur la charge de □ Il existe une approche qualité institutionnelle travail et le bien-être des personnels de la depuis 2007-2008. Elle est organisée de façon faculté. structurelle et alimente une réflexion constante □ La mobilité étudiante internationale est faible. sur l'offre de formation. ⇒ Les étudiants éprouvent des difficultés à Depuis 2010, la Faculté a mis au point un s'approprier les informations au moment processus facultaire précis et concerté pour opportun. l'élaboration, le pilotage et la révision périodique des programmes, avec l'implication approfondie, notamment en ce qui a trait au de tous les acteurs pertinents tant à l'interne suivi de la réussite des étudiants. qu'à l'externe. ⇒ Le plan d'action manque d'outils de suivi et d'indicateurs de réussite. la Faculté est efficace, et l'offre de formation est □ La finalité « Approche interdisciplinaire de la bâtie sur des référentiels d'acquis famille et du couple » du master en Sciences d'apprentissages communiqués aux étudiants. de la famille et de la sexualité n'est pas Les programmes de masters sont adossés à la suffisamment définie pour favoriser l'insertion recherche. professionnelle des diplômés. On observe la vigilance et la prise en compte par l'institution et la Faculté de l'évolution de l'environnement externe, telle que la nouvelle loi sur la psychologie clinique et la psychothérapie et l'arrêté royal pour les programmes de logopédie.

L'expertise et la compétence des membres de la

Les liens de l'administration de la Faculté et des

enseignants avec les étudiants

- La clarté des modalités et des critères d'évaluation
- Le souci d'orientation et la préparation à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés
- ⇒ La qualité des ressources matérielles
- Les analyses SWOT et SOAR et le plan d'action associé

Opportunités	Risques
 ⇒ La réputation de l'UCL ⇒ Cadre institutionnel de l'UCL (ADEF et ses services) ⇒ La Commission des relations avec les milieux professionnels. Soutien et attentes des milieux 	 ⇒ Le contexte économique de réduction des budgets et l'enveloppe fermée ⇒ La fréquence des changements (succession de décrets et de lois) ⇒ Une augmentation significative des effectifs
professionnels	étudiants et l'impossibilité légale de la juguler (non limitation de l'accès)
□ La mastérisation de la formation des enseignants et les perspectives de collaboration avec les hautes écoles	et le rapport nombre d'étudiants/personnel académique du master de Logopédie sont des variables inconnues.

Récapitulatif des recommandations

- 1 En des temps d'instabilité, où des réformes sont imposées de l'extérieur et se suivent à un rythme soutenu, le Comité conseille que le personnel administratif soit plus étroitement et systématiquement associé à l'élaboration des projets et aux prises de décision afin de pouvoir assurer la faisabilité administrative des décisions facultaires.
- 2 Le comité recommande de réfléchir à la façon la plus équilibrée dont les différentes formations et programmes peuvent se faire entendre au sein du Conseil de faculté, en tenant compte d'une proportionnalité en termes de taille (en nombre d'étudiants) de chaque programme.
- Le comité salue les initiatives prises par la Faculté en faveur d'une stratégie permettant de former un nombre adéquat de diplômés de qualité, en phase avec les besoins sociétaux. Il l'invite à poursuivre sa réflexion sur ce point.

- 4 Le comité recommande d'améliorer la communication et d'augmenter les échanges avec les milieux professionnels. À la mise en place récente de la Commission des relations avec les milieux professionnels, devraient s'ajouter des actions spécifiques permettant la valorisation des acteurs externes qui interviennent dans les formations. Enfin le comité recommande de soutenir davantage le fonctionnement de la Commission des relations avec les milieux professionnels et de veiller à sa structuration
- 5 Eu égard au nombre d'étudiants dans tous les programmes, aux exigences nouvelles associées au cheminement individualisé dans le programme de bachelier et aux tâches d'encadrement (mémoire, stages) extrêmement importantes, le comité reconnaît la légitimité des demandes de la Faculté en matière d'augmentation des ressources d'enseignement et des ressources administratives.
- 6 Le comité recommande de revoir l'organisation des stages dans tous les programmes, afin d'intensifier les collaborations et les interactions entre maîtres de stages et tuteurs académiques dans les facettes tant matérielles qu'académiques, telles la programmation, les objectifs, la supervision et l'évaluation.
- 7 Compte tenu de la pénurie des ressources d'enseignement de tous ordres, le Comité conseille de poursuivre une planification facultaire et une stratégie institutionnelle des ressources d'enseignement et d'encadrement qui tienne compte de la complexité et de la lourdeur des charges d'enseignement et d'encadrement des écoles de la Faculté.
- 8 Le comité recommande de conforter la réflexion sur la charge de travail et le bien-être des personnels de la Faculté.
- 9 Le comité souligne l'importance d'intensifier les efforts déjà consentis pour atteindre l'objectif la bonne appropriation, au moment opportun, des informations par les étudiants.
- 10 Le comité recommande une meilleure exploitation des résultats d'enquêtes menées au niveau institutionnel, afin que la Faculté puisse se saisir des analyses comme données de pilotage pour ses formations. La Faculté devra compléter par des analyses plus approfondies et des mises en relations des différents facteurs pouvant influencer le cheminement et la réussite de ses étudiants tels le genre. Le milieu socioéconomique, la scolarité antérieure, la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) etc.
- 11 Le comité recommande que le Comité de pilotage du suivi du plan d'action établisse dans les meilleurs délais un échéancier précis et assorti d'indicateurs de réussite ou de suivi.
- 12 Le comité recommande également que le comité de suivi se dote d'outils qui incluent idéalement des données de *benchmarking*.
- 13 Plusieurs menaces, dont la massification des étudiants sans évolution des ressources en personnel, ne sont pas exclusives à l'UCL, et une concertation avec les universités comparables permettrait peut-être d'obtenir des autorités politiques des leviers pour diminuer ou éliminer ces menaces.



Évaluation du *cluster* Psychologie, Logopédie, Éducation 2015-2016

Droit de réponse de l'établissement évalué

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point ¹	Observation de fond
3			Bien que plus récents, les chiffres présentés dans le tableau ne sont pas ceux sur lesquels le RAE et les observations des experts se sont basés.
6	2	CA4	Les interrogations relevées ne portent pas sur l'adéquation du profil des diplômés avec les besoins de la société, mais bien le nombre de diplômés. Reformulation : à la suite, le comité a entendu des interrogations sur l'adéquation du nombre des diplômés avec les besoins réels de la société
9	3	Rec2	La précision apportée étend la recommandation bien au-delà du constat. Le manque se situe au niveau des relations entre les tuteurs académiques et les maîtres stages, alors que les améliorations des aspects organisationnels sont présentées comme notables. Nous souhaitons que la recommandation s'en tienne à cet aspect des choses. Reformulation: Le comité recommande de revoir l'organisation des stages dans tous les programmes, afin d'intensifier les collaborations et les interactions entre maîtres de stages et tuteurs académiques dans les facettes tant matérielles qu'académiques, telles que la programmation, les objectifs, la supervision et l'évaluation.
10	4	CA6	La précision demandée n'a pas été apportée. Que recouvre le terme « disponibilité » ?
11	4	CA13	La formulation initiale mettait ensemble 2 constats portant sur des sujets différents. La nouvelle formulation renforce la confusion. Nous proposons une reformulation en 2 points, bien que nous ne comprenions pas sur quelle base le deuxième se fonde. Reformulation en 2 points: 13. Le comité a pu entendre le souhait d'un renforcement de l'offre de formation et de l'accompagnement en anglais 14. Le comité note également le souhait d'un renforcement du soutien à l'orientation en cours de programme par les conseillères aux études.

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend(ent) le(s) entité(s)

Professeur Nathalie NADER-GROSBOIS, Doyenne

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Dominique ARNOULD, Coordinatrice AEQES